

BULLETIN ASSOCIATIF N°3**FEVRIER 2016**

En ce début d'année 2016, nous poursuivons notre volonté d'informer sur le vécu et les objectifs de l'association par ce bulletin à destination des salariés, des adhérents et des partenaires. Nous ferons un éclairage particulier sur les points rencontre qui permettent de maintenir le lien entre enfants et parents séparés.

Pour 2016, beaucoup d'activités associatives programmées :- nous avons à tirer les leçons de l'évaluation externe de l'automne - nous enclenchons le travail sur le projet associatif, des travaux importants sont en cours et la difficile négociation budgétaire n'est pas terminée-nous souhaitons mettre en place une journée associative au mois de juin.

Nous restons à l'écoute de toutes vos remarques ou suggestions pour cet outil de liaison.

Le bureau de l'association

NOTRE BUDGET 2016

Depuis la création du PHARE en 2012 notre budget, au gré des créations et des extensions de service, a été en constante augmentation. Pour 2016 notre objectif était la création d'un 3^{ème} poste pour le service d'Accueil de Jour.

La rigueur budgétaire a fait son apparition cette année dans notre secteur de l'enfance qui était relativement protégé. En effet le département de l'Ardèche est en grande difficulté financière, (l'accueil obligatoire des mineurs isolés en étant partiellement la cause).

En conséquence nous nous sommes vus opposer un refus lors de la rencontre avec le directeur Enfance Famille quant à la création de ce troisième poste pourtant promis lors de l'ouverture du service. Nous avons à deux reprises rencontré l'adjoint aux affaires sociales pour plaider notre cause en faisant même la proposition de partager l'effort entre le département et l'association.

Il s'agit pour nous d'une question assez vitale pour le service A2J car il ne peut indéfiniment tourner avec deux permanents, la charge de travail pour mener à bien cette intervention éducative étant trop importante.

Nous sommes dans l'attente d'un arbitrage politique qui pour nous aura des conséquences.

Et cette rigueur risque de s'installer durablement dans notre secteur

Les chantiers actuels :

Travaux d'isolation extérieure Meysse

- les travaux d'agrandissement de la villa Jeunes de Meysse avancent bien et nous pensons que les délais seront tenus.
- La chapelle à Villeneuve de Berg et son aménagement reste une priorité pour 2016 pour cet endroit que nous souhaitons ouvrir sur l'extérieur.



Pose des planchers chauffants Fév 2016

Pourquoi pas une journée associative ?

Cette année nous regrettons de ne pouvoir tenir l'objectif de la conférence ouverte à tous. Voilà bien longtemps qu'il n'y a eu une journée de rencontre de tous les salariés.

Nous envisageons donc de consacrer une journée à la connaissance, la réflexion, la détente, et le partage entre tous les acteurs de notre institution, salariés quelle que soit leur fonction, leur site, leur service, adhérents, administrateurs. Nous sommes ouverts à toute proposition pour faire de cette journée programmée autour du 15 juin, un moment de construction de notre identité.

Les points rencontre parents-enfants

Maintenir, en les encadrant, les relations d'un enfant avec le ou les parents dont il a été séparé pour sa protection par une mesure de placement. C'est le principe des visites médiatisées car elles se déroulent en présence d'un tiers. Cette modalité d'exercice du droit de visite n'a été que récemment reconnue par la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance.

L'Association des Maisons d'Accueil le PHARE dispose de deux Points Rencontres. L'ARPE (Accueil Rencontre Parents Enfants) situé au Teil qui accueille actuellement 10 familles dont 16 enfants. Le PREP (Point Rencontre Enfants Parents) situé à Villeneuve de Berg qui accueille actuellement 8 familles dont 15 enfants. Dans chaque lieu, deux accueillants reçoivent les familles. Les équipes éducatives sont accompagnées d'un cadre et d'une psychologue.

Cette prise en charge s'adresse à des parents et des enfants vivant séparément, les enfants étant placés provisoirement en institution ou en famille d'accueil.

Les objectifs des visites médiatisées en présence d'un tiers sont :

- permettre à l'enfant de rencontrer son (ou ses) parent(s) dans un cadre sécurisant, cadre s'appuyant sur les règles et la Loi.
- accompagner la relation parent/enfant.
- aider l'enfant à accepter la réalité de son parent (parent réel/parent imaginaire), afin d'éviter les phénomènes d'idéalisation ou, a contrario, de dénigrement et de rejet.
- aider enfant et parent à mettre des mots sur leurs ressentis et leurs sentiments.
- travailler la place de chacun dans la famille et son histoire.
- apporter un regard extérieur, sans jugement. L'objectif principal des visites médiatisées est d'aider l'enfant à comprendre le fonctionnement de son parent, pour qu'il puisse un jour s'en protéger par lui-même, sans la présence d'un tiers (ce qui n'est pas toujours possible). Il s'agit d'aider l'enfant à se construire et à grandir avec la réalité de son parent, et ce, pour qu'il puisse, à long terme, se détacher de ce modèle parental et familial, sortir de la répétition, et inventer un modèle différent pour construire sa propre famille. Ce mouvement se fait par un travail de pensée et de mise en mots. L'outil principal est donc la parole. Mais différents supports peuvent être également utilisés : jeux, activités diverses, livres, partage d'un repas...etc.
- Dans ce lieu, les parents ne sont pas jugés sur leurs compétences. Ils sont accueillis avec leurs qualités et leurs difficultés, et nous les reconnaissons en tant que père et mère de leur enfant.

Calendrier :

Événement :	Date :	Heure :	Lieu :
Conseil d'Administration	27/04/2016	18h00	Villeneuve de Berg
Assemblée Générale	15/06/2016	18h00	Villeneuve de Berg